

Dossier suivi par :

Jean-Marc COUBÉ
Paysagiste
02 32 33 42 39
jean-marc.coube@caue27.fr

Personne présente:

Jean-Claude LANOS, Maire

Intitulé :

Circuit d'interprétation du patrimoine

CIRCUIT D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE

Commune de CHENNEBRUN

Compte rendu de visite

9 octobre 2015

Objectifs

La commune de Chennebrun possède un patrimoine architectural, urbain et paysager de qualité. Elle s'interroge sur des modes de valorisation, touristique et de cadre de vie, compatibles avec les capacités techniques et financières d'une commune rurale.

Un premier conseil du CAUE de l'Eure portant sur l'aménagement de la place principale du village se poursuit par une réflexion sur la création d'un parcours présentant au promeneur la diversité du patrimoine local, tant architectural que paysager. Elle intègre notamment la perspective de nouvelles extensions foncières communales (boisement alluvial riverain de l'école et liaison avec une venelle aujourd'hui en impasse).

Contexte

La commune

Chennebrun compte 140 habitants (chiffres 2009). Elle fait partie de la Communauté de communes du Pays de Verneuil-sur-Avre. La commune est située à 13 km de Verneuil-sur-Avre et à 17 km de l'Aigle. Elle bénéficie d'une très bonne desserte par la route nationale 12 (axe touristique Paris / le Perche).

Située sur l'ancienne frontière franco-normande de la rivière Avre, son urbanisation s'est développée au Moyen-Age à partir d'un établissement militaire (motte castrale puis château de pierre). Elle a conservé de ce passé une structure dense et compacte : un « T » dessiné par deux rues perpendiculaires alignant des fronts de façades continues. Cette typologie architecturale à caractère urbain est très atypique en Normandie, pour un village rural.

Un ensemble urbain remarquable par son harmonie

L'unité chromatique des matériaux présents (bauge, silex, brique, tuile petit moule ...) est à l'origine d'une belle harmonie visuelle, représentative de l'architecture vernaculaire du Sud de l'Eure. Si aucune maison n'est a priori exceptionnelle, l'ensemble urbain l'est et cette unité chromatique est « relevée » par la diversité des volumes architecturaux et des compositions de façade.

Il est à remarquer que l'aspect actuel du village est très proche de celui qu'il avait à la fin du XIX^e siècle comme la très complète collection de cartes postales anciennes permet de le juger (cf. Archives départementales de l'Eure). Le cadastre actuel est lui aussi très proche de celui de 1836 (même source). La périurbanisation pavillonnaire contemporaine est cependant présente mais limitée : une dizaine de maisons regroupées en lotissement à l'entrée Ouest du village ancien.

L'église paroissiale et le château d'inspiration classique participent à l'intérêt de la découverte du village mais de manière discrète du fait d'une situation en retrait, à l'extrémité d'une courte impasse. La quasi totalité du château et de son parc est inscrite au titre des Monuments Historiques, générant un périmètre de protection de 500 m couvrant la totalité du bourg.

La commune a réalisé un panneautage accroché en façade présentant l'intérêt patrimonial des éléments bâtis les plus intéressants. Mais les supports choisis sont peu pérennes et doivent d'être renouvelés à terme.

Un bâti ancien menacé

Face à la concurrence du pavillon neuf sur jardin, le bâti ancien et la forme architecturale de la maison de ville entre rue et jardin, sont aujourd'hui peu prisés en milieu rural. Ceci peut expliquer un taux de vacance assez élevé : près d'un quart du parc immobilier communal est inoccupé (soit 22 logements sur 92) contre une moyenne départementale de 6,8 % (chiffres INSEE 2012). Ce taux est en constante progression depuis 1990.

Un bâti patrimonial qui séduit le visiteur

Le taux de résidence secondaire (17,6 % soit 16 logements) est lui aussi nettement supérieur à la moyenne départementale (6,7 %). Cette caractéristique est sans doute liée à la proximité de Center-Parcs Normandie (9 km, ± 325 000 visiteurs) et à la fréquentation du bourg lors de randonnées cyclables ou pédestres. L'affirmation de cette économie résidentielle « de standing » se traduit souvent par des opérations de rénovation du bâti ancien favorables à la conservation des caractéristiques architecturales locales. On notera que le nombre de résidences secondaires est cependant moins important que dans un passé proche (un maximum de 27 % est atteint en 1999).

Un site favorable aux pratiques récréatives

Un site naturel et paysager de qualité

Le village se déploie sur le versant exposé au sud de la vallée de l'Avre. A son contact, la rivière se divise en deux bras séparés de prairies humides.

Malheureusement, la présence de l'eau est assez peu perçue (accès en impasse à d'anciens lavoirs), si ce n'est sur un site aménagé par la commune, au droit d'un plan d'eau longé par un chemin de grande randonnée (site des Fossés du Roy).

Le territoire communal possède une belle diversité paysagère : bois et cultures de plateaux, horizon boisé du parc du château, fond de vallée herbager avec haies et ripisylve. Cette diversité augure d'un milieu naturel potentiellement riche bien qu'aucune mesure de protection réglementaire (ZNIEFF, Natura 2000 ...) ne vienne conforter cette hypothèse. Les enjeux de préservation de la nature ordinaire sont plus explicites. Le Schéma régional de cohérence écologique de Haute-Normandie situe la commune de Chennebrun sur une continuité écologique prioritaire à échelle régionale (Vallée d'Avre).

Un premier niveau d'équipement touristique

Le territoire communal est traversé par trois itinéraires balisés :

- le GR22 qui relie « Paris au Mont-St-Michel »
- une boucle de petite randonnée, « le circuit des Normands » d'environ 5 km
- une boucle cycliste « le circuit des Villages Normands » de 17,5 km relié à Center parcs.

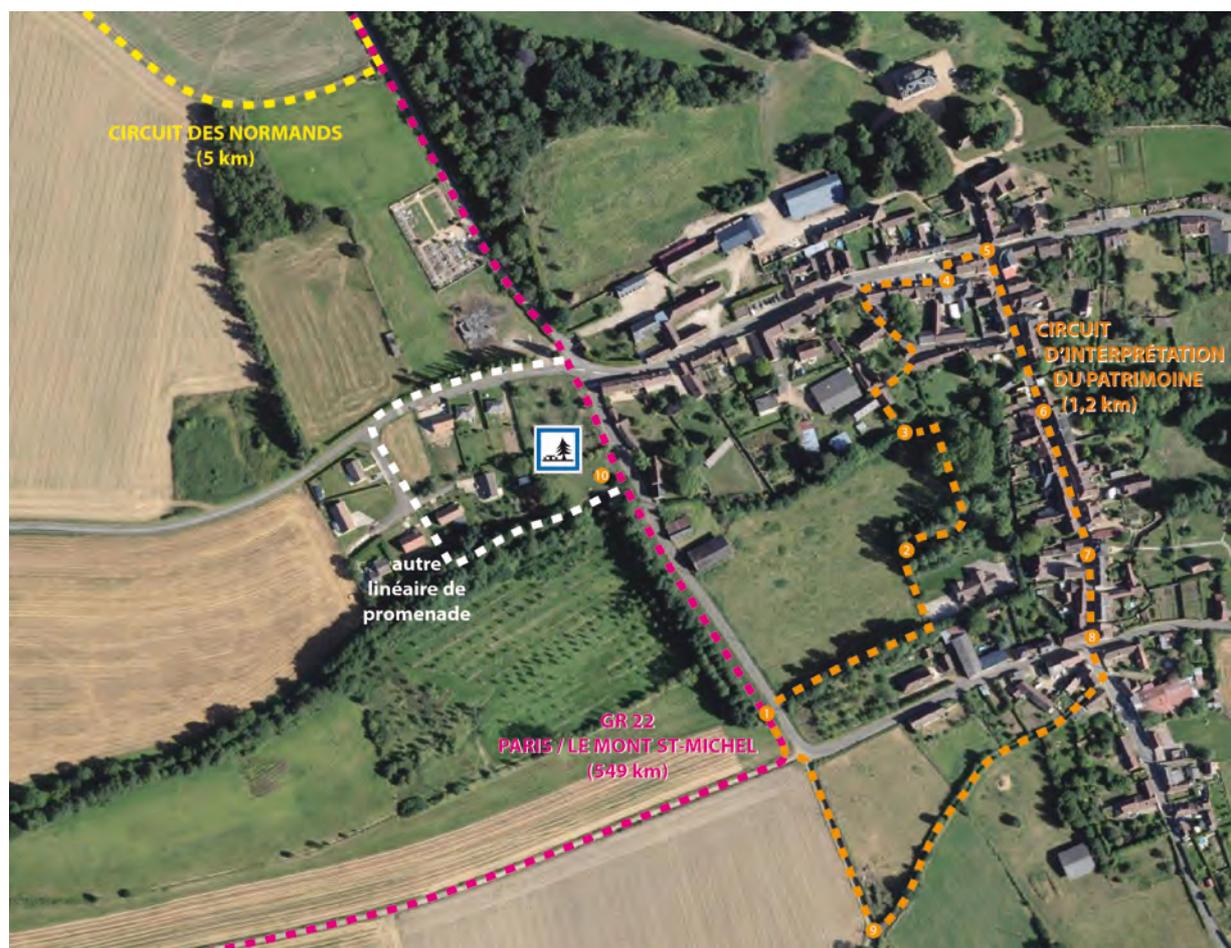
La commune a aménagé une halte pique-nique au bord de l'Avre.

Deux hébergements touristiques sont installés sur la place de la Mairie dont un communal. La commune est également propriétaire de bâtis en centre village permettant le maintien de deux commerces (bar / restaurant et boulangerie).

Enjeux

Le circuit d'interprétation du patrimoine poursuit l'action communale en faveur du cadre de vie et de l'attractivité touristique locale. Il participe à une reconnaissance et à une meilleure visibilité d'un patrimoine original menacé dont la conservation repose en partie sur l'affirmation d'une économie résidentielle de loisirs (résidences secondaires, hébergements touristiques).

Proposition de tracé



Le circuit est long de 1,2 km. Il relie le centre bourg (place la mairie / commerces / hébergements touristiques) au GR22 en présentant deux aspects complémentaires de la vallée :

- la Grande-rue aux beaux alignements de façades,
- le fond de vallée humide avec un tracé qui longe et traverse les deux bras de l'Avre et les parcelles de prairie ou de bois qui les bordent.

Une partie du linéaire à baliser est situé sur la commune d'Armentières-sur-Avre au niveau du hameau St-Etienne et emprunte 225 m d'un chemin de terre aujourd'hui fermé à la promenade.

Extensions foncières

Le tracé traverse le boisement alluvial riverain de l'école communale et propose l'acquisition d'une bande foncière (5 à 7 m de large) pour rejoindre la venelle de la rue Perrin Gauquelin (impasse de l'ancien lavoir).

Au delà de l'usage en promenade, l'intérêt de ces extensions est de :

- conforter l'assise foncière de l'école (boisement alluvial),
- lui offrir un accès piéton supplémentaire, direct depuis le « haut » du village (rue de la Justice, rue de St-Hubert),
- « désenclaver » le boisement alluvial et permettre sa transformation, à terme, en espace vert de proximité (pour les scolaires, pour les visiteurs).

Mobilier & signalétique touristique

L'aménagement du circuit suppose un équipement mobilier informatif et de confort :

- bancs, râteliers à vélos ...
- passerelle à l'emplacement de l'ancien lavoir (impasse de la rue Perrin Gauquelin),
- panneaux d'interprétation (proposition de 2 grands panneaux de présentation, sur le GR 22 et sur la place de la Mairie + 8 panneaux explicatifs).

Les thématiques abordées reprennent celles des panneaux existants à renouveler, complétés de nouveaux thèmes liés au paysage et au milieu naturel. Des illustrations (cartes postales anciennes, cadastre napoléonien, documents de l'étude d'Astrid LEMOINE ...) sont à exploiter.

La progression didactique proposée essaie d'apporter une compréhension de l'ensemble des caractéristiques historiques, géographiques et patrimoniales disponibles.

Elle se répartit en une dizaine de halte agrémentée de panneaux (cf. numéros du plan de la page précédente) :

1. présentation des circuits (GR, c. des Normands, c. du Patrimoine)
2. vallée d'Avre, ancien marais devenue prairie humide, zone humide = milieu naturel sensible
3. rivière Avre, artificialisation, bras forcé, lavoir
4. présentation des circuits (GR, c. des Normands, c. du Patrimoine) + place du marché et commerces, mairie
5. origines du village : château, motte et bourg castral, église paroissiale
6. harmonie du tissu urbain, unité de matériaux, style architectural vernaculaire du Sud de l'Eure
7. école communale, fresque
8. ancienne forge
9. frontière / bois de France & de Normandie
10. fossé royal / bief, retenue d'eau & moulin

Suite à donner

Extensions foncières et aménagements en fond de vallée

Le syndicat intercommunal de la vallée d'Avre est un partenaire qui peut accompagner la commune :

- sur toute intervention d'aménagement (passerelles, sente) ou de gestion (intervention sur la ripisylve, boisement alluvial) en fond de vallée,
- pour toute information sur les aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en matière d'acquisition de zones humides.

Personne contact :

Hélène PUPPINI-GUEUNET, Animatrice SAGE, 02 32 58 69 38, syndicat.avre@wanadoo.fr

Mise en œuvre de la signalétique pédagogique

L'office de tourisme « Normandie Sud Tourisme » peut conseiller la commune sur la mise en œuvre de la signalétique touristique et pédagogique (contenus, supports) et sur la promotion du circuit.

Personne contact :

Annabelle Levrel, Directrice, 02 77 12 00 15 – annabelle.levrel@normandie-sud-tourisme.fr

Les documentations sources sont notamment les cartes postales anciennes et les articles en ligne de l'historienne Astrid LEMOINE-DESCOURTIEUX à compléter par les illustrations anciennes (cf. Archives départementales notamment, <http://archives.cg27.fr/>).

Le financement

La commune pourra se renseigner auprès du Département de l'Eure au titre de son dispositif « Aménagement urbain & paysager »

Personne contact :

Frédéric LEMARCHAND, CD27, DDEAT, 02 32 31 50 34, frederic.lemarchand@cg27.fr